

MOUTIER Le PDC souhaiterait réduire la pollution lumineuse dans la cité. Par le biais d'une motion, il réclame une diminution de l'éclairage dans les rues

Vers une réduction de l'éclairage public en ville?

CATHERINE BÜRKI

Y aurait-il trop de lumière, la nuit, à Moutier? C'est en tous les cas ce qu'estiment les élus du groupe PDC au Conseil de ville. Soucieux de réduire la pollution lumineuse dans la cité prévôtoise, ces derniers verraient d'un bon œil une diminution de l'éclairage public dans les rues. Par le biais d'une motion déposée lors de la dernière séance du législatif, ils exhortent ainsi le Conseil municipal à étudier et mettre en place des mesures allant en ce sens.

Les zones résidentielles

«On parle de pollution lumineuse lorsque les éclairages artificiels sont si nombreux qu'ils nuisent à l'obscurité souhaitable de la nuit», rappellent d'emblée les élus PDC dans leur motion. Plus précisément, ils y évoquent les diverses incidences néfastes qu'un suréclairage nocturne peut causer. Sur la santé humaine notamment, en engendrant des pertes de sommeil par exemple. Mais sur la faune et la biodiversité aussi, un trop-plein de lumière étant susceptible d'occasionner la disparition de certains insectes, de perturber la migration des oiseaux ou encore d'engendrer un déséquilibre des espèces.

Premier signataire de la motion, le président du PDC Moutier Pierre Roth relève alors que la cité prévôtoise n'est pas à l'abri de tels désagréments. «Même si ses effets sont peut-être moindres ici que dans une grande ville comme New York, la pollution lumineuse existe aussi chez nous, comme partout où il y a de l'éclairage artificiel.»

De l'avis du PDC, l'intensité lumineuse pourrait ainsi être revue à la baisse en plusieurs secteurs de la commune. Et ceci à commencer par les zones résidentielles, notamment dans le quartier de Graiteray ou du côté



Le PDC souhaite que la cité prévôtoise réduise son éclairage public. Selon lui, une diminution de la luminosité dans le secteur de Chantemerle serait notamment envisageable. CATHERINE BÜRKI

de Chantemerle. «Du fait de la faible circulation enregistrée dans ces quartiers, y réduire l'éclairage nous semble tout à fait opportun», indique le premier signataire.

Moins de lumière, mais en toute sécurité

Loin de revendiquer un arrêt pur et dur des lampadaires prévôtois, les motionnaires invitent aujourd'hui le Conseil municipal à étudier les différentes possibilités qui s'offrent à lui. «Il faut trouver le juste milieu qui permette de réduire cette pollution lumineuse tout en continuant de garantir une sécurité optimale dans les rues de la ville», indique Pierre Roth.

Parmi les alternatives envisageables, le groupe PDC cite alors, entre autres, la mise en place d'un plan horaire d'interruption ou de réduction de l'éclairage public. Adapté à chaque quartier, celui-ci permettrait d'abaisser la luminosité ou d'éteindre automatiquement une partie des réverbères durant

certaines heures de la nuit. Autre idée soulevée, l'installation d'un système capable d'ajuster instantanément l'éclairage en fonction de la densité du passage. «Pareil système pourrait par exemple être mis en place des nouveaux quartiers qui verront le jour à l'avenir», imagine le président du PDC Moutier.

Des économies d'énergie

Enfin, outre une réduction de la pollution lumineuse, un éclairage plus modéré de certaines rues aurait encore l'avantage de

restreindre la consommation énergétique de la commune. «Les deux vont de pair et vont dans le sens du développement durable», estime Pierre Roth.

Et d'invoquer finalement le droit des générations futures à un ciel non pollué. «Non seulement la pollution lumineuse perturbe l'écosystème mais en plus, à forte dose, elle empêche les citoyens d'avoir une vision claire du ciel et des étoiles», regrette-t-il. «Ceux-ci font pourtant partie de notre paysage et doivent rester visibles pour tout un chacun.»

MESURES DÉJÀ EN PLACE, MAIS PROGRESSION POSSIBLE

Partageant vraisemblablement le même souci que le groupe PDC, la Municipalité de Moutier procède déjà, depuis quelques années, à diverses mesures pour réduire l'éclairage public. «Toutes les lampes à vapeur de mercure sont progressivement remplacées par du LED», explique Pascal Egger, responsable du réseau électrique de la cité prévôtoise. «L'intensité lumineuse de ces lampadaires est par ailleurs réduite de 25% de 19h à 21h, puis de moitié de 21h à 5h du matin.» Toutefois, selon le responsable, une marge de progression existe encore. D'autres efforts pour réduire la pollution lumineuse pourraient ainsi être réalisés à l'avenir. «Les lampes au sodium pourraient par exemple également être remplacées par du LED», imagine-t-il. CBU

TRAMELAN La place des sports des Lovières va changer d'aspect

Haies supprimées entre le stade et la patinoire

Plantée à la fin des années 1980 après la construction de la patinoire, la haie qui borde le terrain de football côté Sud, le long du chemin d'accès à la patinoire et à la Marelle, ainsi que celle du côté Est, vont être arrachées ces prochains jours. Il en ira de même pour celle située à l'ouest du terrain d'entraînement. Autant dire que l'aspect visuel va radicalement changer du côté de la Place des sports des Lovières.



La haie entre le terrain de football et la patinoire ne sera bientôt plus qu'un souvenir. MICHEL BOURQUI

Feu vert de l'exécutif

C'est sur proposition de la commission Sport tourisme loisirs que le Conseil municipal a donné son feu vert à ces suppressions de verdure. Motif de la disparition de ces éléments naturels: des raisons esthétiques et pratiques, qui condamnent donc ces haies consti-

tuées de charmes. On évoque également le désir de rendre la zone concernée plus conviviale et plus aérée. Actuellement, le chemin d'accès à la patinoire est jugé

lugubre et la vue sur le terrain de football nouvellement réaménagé est bouchée. Le comité du Football-Club Tavannes/Tramelan s'est déclaré favorable à la suppression

des haies autour du terrain principal, ainsi qu'à l'Ouest du terrain d'entraînement.

Le FCIT évoque les pertes de ballons dans les branchages et l'accumulation de déchets en tous genres dans et autour de ces haies. Les travaux de suppression devraient en principe débuter aujourd'hui même. Ils seront exécutés par le personnel des infrastructures communales avec l'aide de requérants d'asile. Les dépenses que cela occasionnera seront prises en compte dans le cadre des budgets d'entretiens actuels. La haie éliminée fera place à de la prairie fleurie avec éventuellement un peu de lavande. Il est aussi prévu d'installer quelques bancs pour les promeneurs, en collaboration avec Pro Tramelan. MSB

PERREFITTE/COURT/CRÉMINES

La fanfare sur les planches

Avec l'approche des fêtes de fin d'année arrive aussi le temps des concerts, dont celui des fanfares de Court, Crémines et Perrefitte, sous la direction de Roberto Cavalin. Ces trois ensembles, qui ont uni leurs forces en 2007, ont mis sur pied un programme à la fois traditionnel et original.

En deuxième partie de soirée, les spectateurs pourront découvrir, lors du concert de Perrefitte uniquement, une comédie théâtrale intitulée le «Coiffeur à domicile», de René Burnol. On se demande pour-

quoi le Baptiste n'arrive pas à se faire couper les cheveux? Quel est cet homme bien habillé qui rôde autour des tonneaux de poire du Baptiste? D'où viennent les poires que le Guste, son ennemi juré, veut distiller? Et pourquoi le Jeantou cause-t-il toujours trop au risque de mettre le Baptiste dans des situations inconfortables? MZ

INFO

Dates des concerts samedi 19 novembre, à 20h15 à la halle de gym de Perrefitte (avec restauration); dimanche 20 novembre à 17h au Temple de Court; dimanche 27 novembre à 17h, au Temple de Grandval.

CORGÉMONT/CORTÉBERT

Les jeunes, acteurs de demain

La soirée des promotions civiques pour Corgémont et Cortébert s'est déroulée vendredi à la Salle de spectacles à Corgémont. Treize jeunes gens avaient répondu aux invitations lancées par les deux municipalités. Une soirée pour se réunir, prendre conscience de ce qu'implique la majorité, le tout dans une ambiance certes tiède au départ, mais qui s'est chauffée au fur et à mesure que les équipes combattaient. Un rude combat, mêlant la jeunesse et son insouciance à la maturité et ses responsabilités.

C'est avec beaucoup d'en-

train que le tournoi de baby-foot s'est déroulé. Un excellent repas a été ensuite servi par la famille Junod et le dessert par Jean-Denis Steiner. Et pour la digestion rien de tel qu'une nouvelle série de matches au babyfoot.

Du côté officiel, Etienne Klopfenstein et Manfred Bühler, maires respectivement de Corgémont et Cortébert, ont parlé dans leur discours de la nouvelle liberté des nouveaux citoyens, mais aussi des obligations, surtout au niveau de l'utilisation de leur signature et des engagements qui peuvent en découler. C-SBS

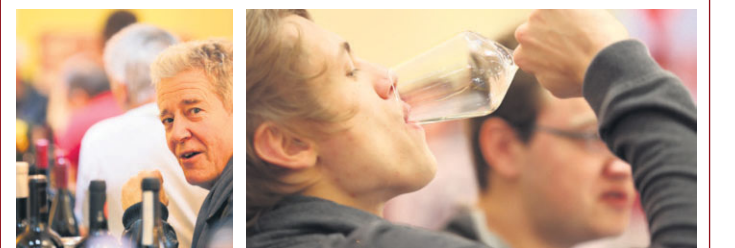


Devant: Beureux Carole, Beureux Rémy, Tschäppät Morgan, Eichenberger Vanessa, Del Re Sarah, Girardin Killian, Lui Richard, Weingart Grégory, von Känel Amélie et Tschanz Marc. Derrière: Benimelli Baer Luis, Despontin Cyril, Zürcher Gaëtan. SANDRA BURGER

PUBLICITÉ

Impressions de la Vinifera

présenté par LE JOURNAL DU JURA



TIRAGE QUOTIDIEN D'UN BON D'ACHAT D'UNE VALEUR DE CHF 150.00

VINIFERA
 DIAMOND EVENT HALL 12. - 20. NOV. 2016
 - FAUBOURG DU JURA 44 (BÂTIMENT OTTO SI) À CÔTÉ DU BOWLING CENTER - DEGUSTER & DÉCOUVRIR
 LU-VE 17.00 - 22.00
 SA 16.00 - 22.00
 DI 14.00 - 18.00
44° FOIRE AUX VINS BIENNE